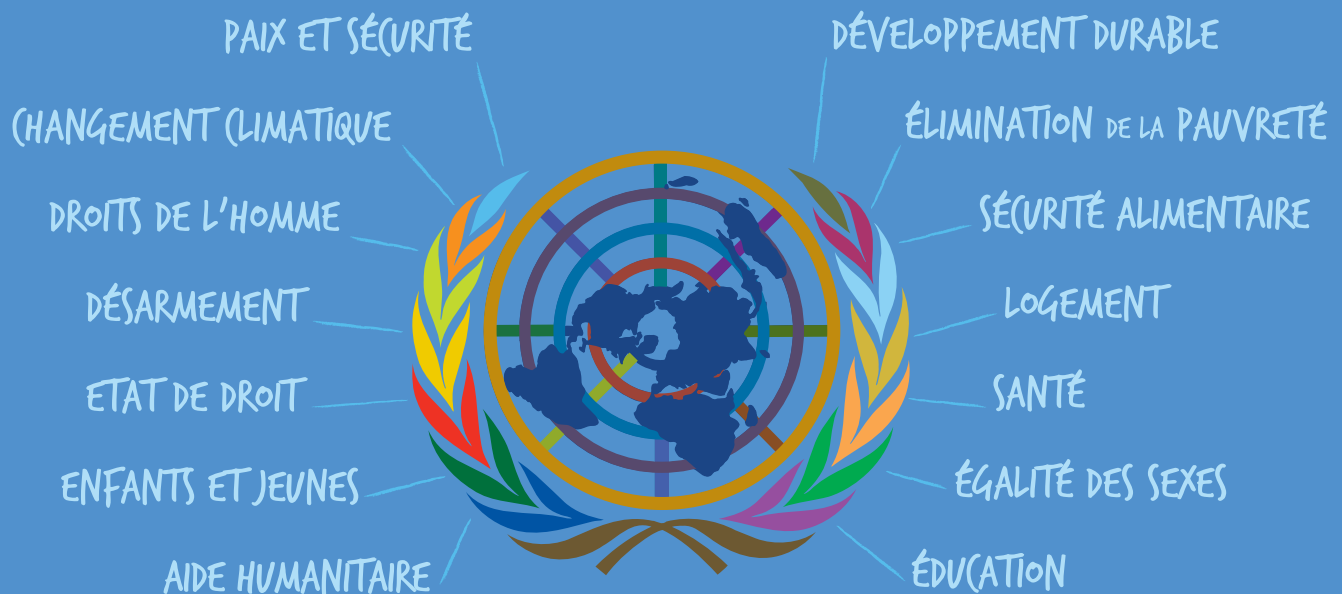


LA FORCE DE LA PAIX



Volume 2 - N° 026

Octobre 2008



ONUPOURTOI

Les Nations Unies travaillent pour toi



Message de M. **Ban Ki-moon**,
Secrétaire Général des Nations Unies

À l'occasion de ce soixante-troisième anniversaire de notre Organisation, je célèbre avec vous la Journée des Nations Unies.

C'est une année cruciale dans la vie de notre Organisation. Nous avons à peine franchi le point médian de l'effort engagé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement – notre vision commune pour bâtir un monde meilleur au XXI^e siècle. Il est plus clair que jamais que les menaces de ce siècle n'épargnent personne. Ni le changement climatique, ni la propagation des maladies et des armes meurtrières, ni le fléau du terrorisme ne connaissent de frontières.

Si nous voulons assurer le progrès de l'humanité, nous devons préserver le patrimoine mondial.

Les pays sont nombreux à avoir pris du retard, de sorte qu'ils risquent de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à la date butoir de 2015. Je suis profondément préoccupé également par les répercussions de la crise

financière mondiale. Jamais l'esprit d'initiative et le partenariat n'ont été plus importants.

Le succès de la réunion de haut niveau tenue en septembre sur les objectifs du Millénaire pour le développement n'en est que plus remarquable. Nous avons rassemblé au service du changement une large coalition de responsables gouvernementaux, de chefs d'entreprise et de représentants de la société civile. Nous avons suscité engagements sans précédent, annonces de contributions et partenariats, pour aider les pauvres du monde.

Nous n'avons pas encore fini le décompte, mais le montant total des contributions annoncées à la réunion sur les objectifs du Millénaire pour le développement pourrait dépasser 16 milliards de dollars.

Le partenariat est la voie de l'avenir. Il suffit de regarder les progrès réalisés contre le paludisme. Notre action mondiale de lutte antipaludique nous a permis de contenir une maladie qui tue un enfant toutes les 30 secondes. Cette victoire a été possible grâce à une planification ciblée par pays, à un financement plus important, à une gestion coordonnée à l'échelle mondiale et à des moyens scientifiques et technologiques de la plus haute qualité.

Nous avons besoin d'exemples comme celui-ci pour nous attaquer à d'autres tâches ardues, notamment le changement climatique, à l'approche des conférences de Poznan et de Copenhague. Nous en avons besoin pour atteindre tous les autres objectifs du Millénaire pour le développement.

Maintenons le cap pour continuer d'avancer dans cette voie. Nous n'avons pas de temps à perdre. On attend des Nations Unies qu'elles donnent des résultats, pour l'avènement d'un monde plus sûr, plus sain et plus prospère.

À l'occasion de cette Journée des Nations Unies, j'en appelle à tous les partenaires et à tous les dirigeants pour qu'ils assument leur part de responsabilité et tiennent leur promesse.

LA FAMILLE DES NATIONS UNIES EN CÔTE D'IVOIRE CÉLÈBRE LES 63 ANS DE L'ONU



Le Conseiller Spécial Wilfried Lemke a déposé une gerbe de fleurs en mémoire des fonctionnaires des Nations Unies disparus © UN / ONUCI

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et les agences du système des Nations Unies ont commémoré le vendredi 24 octobre au siège de la mission à Seboko, le 63^e anniversaire de l'organisation internationale, en présence du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Abou Moussa et du Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sport et le Développement, Wilfried Lemke.

La cérémonie a débuté par la levée des couleurs et le dépôt d'une gerbe de fleurs en mémoire de tous les fonctionnaires des Nations Unies disparus au cours de leur mission.

Dans un message lu par M. Abou Moussa, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a indiqué que 2008 était une année cruciale dans la vie de l'Organisation. Il s'est inquiété des menaces du XXI^e siècle qui

compromettent ainsi les objectifs du Millénaire pour le développement à la date butoir de 2015 et dit sa préoccupation des répercussions de la crise financière mondiale.

Le Secrétaire général a plaidé pour un partenariat qui, selon lui, est la voie de l'avenir, citant en exemple l'action mondiale de lutte contre le paludisme qui a permis de contenir une maladie qui tue un enfant toutes les 30 secondes. « Nous avons besoin d'autres exemples comme celui-ci pour nous attaquer à d'autres tâches ardues » a noté M Ban, avant d'en appeler à tous les partenaires et à tous les dirigeants pour qu'ils assument leur part de responsabilité et tiennent leur promesse.

De son côté, M. Lemke s'est dit honoré d'être ce jour, avec les fonctionnaires de l'ONUCI et des Nations Unies Il a indiqué que beaucoup de passerelles existaient entre le sport et la politique, avant de souligner que le sport

développe des activités fondamentales telles le respect de soi, le respect des autres, la non violence etc. « Le sport est un langage universel que tous peuvent parler et cela sans égard à la race, à la religion et au sexe » a lancé le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sport et le Développement.

Evoquant l'organisation de la Coupe du monde de football pour la première fois en Afrique en 2010, M. Lemke a indiqué que le Secrétaire général des Nations Unies lui a demandé de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que ce 1^{er} rendez-vous en terre africaine soit un succès.

L'Adjoint au Chef de la Division de la police à New York, Ann-Marie Orler, en visite en Côte d'Ivoire, a également pris part à la cérémonie.

Par Juliette Amantchi

JOURNÉE DES NATIONS UNIES CÉLÉBRÉE SOUS LE SIGNE DE LA COMMUNION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE



Une vue de l'affiche de la tournée artistique 2008 © UN / ONUCI

Des activités variées, dont une table ronde axée sur la paix et le développement, un concert pour la paix, des journées portes-ouvertes et un séminaire visant le changement des comportements pour prévenir les conflits, ont marqué la célébration de la Journée des Nations Unies dans diverses villes de la Côte d'Ivoire. L'interaction culturelle, l'art au service de la paix et des propositions de sortie de crise ont été les temps forts de l'événement.

A Abidjan, la célébration de la journée a débuté par une cérémonie officielle au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) qui comprenait la lecture du message du Secrétaire-Général de l'ONU, Ban Ki-

Moon, et une exposition artisanale variée, provenant de plusieurs pays.

Les fonctionnaires et militaires des Nations Unies ainsi que leurs invités ivoiriens et du corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ont eu un aperçu de l'art culinaire, des mets et des tenues vestimentaires de pays représentés dans la mission onusienne.

Une table ronde organisée par l'ensemble du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire constituait un autre point fort de la célébration de la Journée dans la capitale économique ivoirienne. Quatre thèmes ont été débattus : la contribution des Nations Unies à la paix, la sécurité et le développement ; le partenariat entre

les Nations Unies et les institutions nationales en matière des droits de l'homme dans le contexte post-crise ; la contribution des Nations Unies au bénéfice des femmes et des enfants dans la sortie de crise, et l'appui des Nations Unies à la reconstruction en Côte d'Ivoire. Les intervenants et modérateurs de la table ronde provenaient de l'ONUCI, des agences de l'ONU et des institutions nationales.

Le Journée a été clôturée à Abidjan par l'apothéose de la Tournée artistique pour la paix, organisée par l'ONUCI, qui a visité 14 autres villes du pays. Cet événement a été marqué par des chants, danses et sketches sur divers thèmes, dont la réconciliation, la paix, le rejet de la violence, la reconnaissance des droits de la femme, effectués par des artistes venus de différentes régions de la Côte d'Ivoire. Chacun de ces artistes a lancé un message de paix, comme l'ont fait, par ailleurs des représentants de groupes sur lesquels l'ONUCI s'appuie dans son travail de promotion de la paix : femmes, jeunes, chefs traditionnels, opérateurs économiques et sportifs.

La commémoration de la journée n'était pas limitée, du reste, à la capitale économique. Dans l'Est du pays, des représentants de l'ONUCI et des agences de l'ONU ont présenté leurs activités à plus de 70 représentants d'ONG, d'associations de jeunes et de femmes, de partis politiques, des membres de la société civile et des chefs traditionnels, à l'occasion d'un séminaire dans la ville de Bondoukou.

L'objectif de ce séminaire, tenu sous le thème de « la contribution du système des Nations Unies au renforcement de la cohésion sociale dans le Zanzan » était d'échanger sur les moyens, stratégies et comportements nécessaires pour favoriser la cohabitation pacifique dans cette région, qui avait été le théâtre d'affrontements ethniques au mois de septembre dernier.

A Guiglo, dans l'Ouest du pays, une journée portes-ouvertes célébrée la veille – le 23 octobre – dans le cadre

d'une Semaine des Nations Unies qui a permis à la population d'échanger avec les fonctionnaires du système de l'ONU basés dans cette ville et qui ont également organisé un débat et des activités sportives.

De même, la population de la ville de Korhogo, dans le Nord de la Côte

d'Ivoire, a eu droit, le 21 octobre, à des échanges avec les fonctionnaires du Système des Nations Unies travaillant parmi eux lors d'une célébration anticipée du UN Day.

Et à Daloa, dans le Centre-Ouest, une cérémonie officielle au camp de l'ONUCI a été accompagnée d'un

programme de festivités, avec notamment des stands dressés par des bataillons de la Force de l'ONUCI qui ont permis au public de découvrir des produits de leurs pays ainsi que leurs danses traditionnelles.

Par Kenneth Blackman



Des manifestations sportives ... © UN / ONUCI



... ont donné le sourire ... © UN / ONUCI



... de même que la danse © UN / ONUCI

ÉCOUTEZ ONUCI-FM, LA RADIO DES NATIONS UNIES EN CÔTE D'IVOIRE

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION LA
"FORCE DE LA PAIX" SUR LE SITE :

www.onuci.org

" LA FRÉQUENCE DE LA PAIX "

ABENGOUROU 94.7
ABIDJAN 96.0
ADZOPE 96.0
BANGOLO 91.1
BONDOUNKOU 100.1
BOUAKÉ 95.3
BOUNA 102.8
BOUNDIALI 90.0

DABAKALA 93.9
DALOA 91.4
DANANÉ 97.6
DAOUKRO 94.7
DUEKOUÉ 91.1
FERKE 104.4
GUIGLO 93.7
KORHOGO 95.3

MAN 95.3
ODIENNÉ 101.1
SAN-PEDRO 106.3
SEGUELA 101.8
TABOU 95.3
YAMOOUSSOUKRO 94.4
ZUENOULA 95.3



La tournée a mobilisé toutes les franges de la population dont les chefs traditionnels ... © UN / ONUCI



... les femmes ... © UN / ONUCI



... les autorités administratives ... © UN / ONUCI



... les artistes ... © UN / ONUCI



... les autorités militaires... © UN / ONUCI



DIGNITÉ ET JUSTICE POUR NOUS TOUS



Nations Unies
Droits de l'homme

HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

Campagne nationale sur les droits de l'homme :

Activités de la Division des droits de l'homme

Le Secrétaire général des Nations Unies a lancé, le 10 décembre 2007, une campagne mondiale dénommée «Dignité et Justice pour nous Tous», pour marquer le 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette campagne, qui s'achève le 10 décembre 2008, a eu pour but d'informer les populations sur leurs droits et de mobiliser tout un chacun autour de la question des droits de l'homme.

En Côte d'Ivoire, le système des Nations Unies a lancé cette campagne à Korhogo, avec la participation du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme et de représentants du corps diplomatique, de la société civile, de groupes religieux, etc. La cérémonie organisée à cet effet a été sanctionnée par la prise d'un engagement commun, dénommé «Déclaration de Korhogo» et signé par le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme - représentant le Gouvernement -, la société civile, les confessions religieuses, et le système des Nations Unies, représenté par le Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général, M. Abou Moussa. Dans cette déclaration, les signataires se sont engagés à poser des actes concrets pour améliorer la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire.

La journée du 10 décembre 2007 a été également commémorée par les huit autres bureaux régionaux des droits de l'homme de l'ONUCI, en plus de celui de Korhogo, dans leurs localités respectives, en collaboration avec leurs partenaires nationaux et internationaux.

- Suite à ce lancement, la Division des Droits de l'Homme a conduit plusieurs activités dans le cadre de cette campagne, dont :
- L'organisation d'une soixantaine de séminaires, d'ateliers, de campagnes de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire national, à l'intention des autorités civiles et militaires, des organisations de la société civile et des leaders d'opinion ;
- L'organisation d'une campagne de sensibilisation aux droits de l'homme par le théâtre, dans neuf villes : Abidjan, San Pedro, Bouaké, Daloa, Korhogo, Odienné, Bondoukou, Duékoué et Yamoussoukro. Dans chacune de ces villes, outre une présentation sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, deux autres présentations ont permis d'adresser des questions des droits de l'homme constituant des préoccupations au niveau local ;



- L'établissement de près de 80 clubs des droits de l'homme dans les écoles primaires et secondaires du pays, et l'organisation d'activités dans les dits établissements ;
- L'appui à la mise en place d'un réseau de journalistes pour les droits de l'homme et l'organisation d'ateliers à leur intention ;
- La constitution de sept centres de ressources dans autant de régions de la Côte d'Ivoire, pour offrir un support technique aux clubs des droits de l'homme des établissements publics et privés, aux ONG et autres organisations intéressées en vue de leurs activités de promotion des droits de l'homme dans leurs régions respectives ;
- La mise à disposition de fonds en vue de la mise en place d'un centre d'accueil des femmes victimes de violences basées sur le genre, en partenariat avec une ONG ;

- La production de 11 000 calendriers présentant les meilleurs poèmes et dessins retenus à l'issue d'un concours sur les droits de l'homme, organisé dans les écoles. Les calendriers produits ont été distribués aux autorités nationales, aux institutions internationales, aux ambassades, aux agences des Nations Unies, aux organisations de la société civile, aux écoles, etc.
- L'enregistrement et la diffusion de deux émissions télévisées sur les thèmes du rôle des jeunes dans la protection des droits de l'homme et les droits de la jeune fille, avec comme invité principal, le Chef de la Division des Droits de l'Homme ;
- La diffusion de 40 émissions radiophoniques, en rapport avec le 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sur ONUCI-FM ;
- La diffusion d'un programme spécial sur la radio ONUCI-FM, dénommé «Dignité et justice pour nous tous». Au cours des émissions de ce programme, chaque article de la déclaration est lu et expliqué avec des exemples pratiques, tirés du vécu quotidien;
- La production et la distribution de 4000 posters sur des thèmes des droits de l'homme ;
- La confection de 5000 T-shirts portant le logo de la célébration du 60e anniversaire de la DUDH, avec l'inscription du message de la campagne "Dignité et Justice pour nous Tous";
- La production [en cours] d'un CD de 9 chants sur les droits de l'homme pour distribution le 10 décembre, jour de la célébration du 60e anniversaire de la DUDH ;
- La remise aux partenaires nationaux de 1000 ouvrages et brochures sur les droits de l'homme,
- L'établissement d'un comité d'organisation composé de partenaires nationaux et internationaux, pour coordonner les activités commémoratives du 60e anniversaire, aussi bien au niveau du système des Nations Unies, qu'au niveau du Gouvernement. A cet égard, le comité interne institué par le système des Nations Unies a défini une stratégie de communication commune qui a pris les décisions en cours d'exécution suivantes :
 - Mention dans les communications officielles de tous les chefs d'agences des Nations Unies, de la célébration du 60e anniversaire de la DUDH ;
 - Intégration de la bannière du 60e anniversaire dans les pages Web des agences du système des Nations Unies ;
 - Référence au 60e anniversaire lors de l'ouverture de séminaires organisés par les agences du système des Nations Unies ;
 - Etablissement d'une matrice présentant les activités de toutes les agences, en rapport avec le thème de la célébration : «**Dignité et Justice pour nous tous**».
- Mise en place d'un groupe de travail composé des partenaires nationaux et internationaux, pour définir et planifier les activités du dernier mois de la campagne et celles relatives à la journée du 10 décembre 2008.

De 1948 à 2008 : bilan des soixante ans la DUDH

« **Plus jamais ça** », a déclaré la Communauté internationale après avoir fait le bilan macabre de la deuxième guerre mondiale, qui a causé plus de quarante millions de morts. Elle s'est alors engagée à protéger les droits de l'homme, qui sont "l'apanage universel" de tous les êtres humains. Ainsi, le 10 décembre 1948, les pays membres de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, alors au nombre de 56, ont adopté par 48 voix et 8 abstentions, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).

Soixante ans après l'adoption de la DUDH, des progrès incontestables ont été enregistrés. On note tout d'abord, l'adoption, la signature et la ratification de plusieurs conventions internationales protégeant les droits de l'homme en général, et particulièrement les droits des personnes dites vulnérables, comme les femmes et les enfants.

Il faut relever également la mise en place de mécanismes de suivi des traités, dont certains ont des pouvoirs quasi-juridictionnels, la mise en place du Conseil des droits de l'homme (en remplacement de l'ancienne Commission) dont la nouveauté majeure constitue l'Examen Périodique universel *, de même

que la création d'une justice pénale internationale et le recul de la peine de mort. Enfin, l'un des progrès indéniables réalisés depuis l'adoption de la DUDH, est la prise de conscience générale de l'importance que revêtent les droits de l'homme, dont les violations, en quel que lieu qu'elles aient été commises, interpellent toute la communauté internationale.

En dépit des progrès susmentionnés, de grands défis demeurent. Des violations massives et graves des droits de l'homme sont commises au cours des nombreux conflits armés. Ce sont, notamment, la torture, le viol systématique et autres violences faites aux femmes et aux enfants, les exécutions sommaires et extrajudiciaires et, parfois même, le génocide.

Même en temps de paix, les droits les plus élémentaires de la personne humaine sont bafoués par les Etats qui sont censés les garantir. En effet, des millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et n'ont pas accès à l'éducation, à la nourriture, aux soins de santé, etc.

En conclusion, soixante ans après l'adoption de la DUDH, nous continuons à faire face à des défis impor-

tants, qui doivent susciter en chacun, un engagement ferme en faveur des droits de l'homme. Soyons tous défenseurs des droits de l'homme.

**L'Examen périodique universel : sur la foi d'informations objectives et*

fiables, du respect par chaque Etat de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme de façon à garantir l'universalité de son action et l'égalité de traitement de tous les Etats; se voulant une entreprise de coopération fondée sur un dialogue auquel le pays concerné est pleinement associé et qui tient compte des besoins de ce dernier en termes de renforcement de ses capacités, cet examen vien-

La Division des droits de l'homme contribue à la cohésion sociale dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la campagne annuelle pour la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), la Division des Droits de l'Homme de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a initié une série d'activités, notamment à travers ses bureaux de terrain, pour contribuer aux efforts de résolution pacifique des conflits.

A l'ouest du pays, dans les régions du Moyen Cavally et des 18 Montagnes, où existent de nombreux conflits, le bureau régional de Duekoué s'est investi, en particulier à réaliser des activités de formation et de promotion des droits de l'homme. Ces activités ont été réalisées avec le concours des partenaires locaux, dont les autorités locales, les ONG, les leaders communautaires. Elles ont été également réalisées en collaboration avec les autres sections et unités substantives, militaires et policières de l'ONUCI ainsi que le groupe de communication du système des Nations Unies.

Les activités organisées par le bureau régional consistaient entre autres en des campagnes d'éducation aux droits de l'homme en milieu scolaire, des séances de sensibilisation à la tolérance et à la lutte contre les exclusions ethno-tribales, des séminaires sur la mutilation génitale féminine, et les autres violences faites aux femmes dont le viol.

Une formation sur les « Techniques d'enquête et de monitoring de la situation des droits de l'homme », organisée le 02 avril 2008 a permis de former les membres de la jeunesse communale. Cette formation organisée en partenariat avec l'ONG, les Amis de la Paix de Duekoué, visait également à rapprocher les jeunes de

la commune de Duekoué, longtemps divisés par des conflits intercommunautaires.

Une séance de sensibilisation aux Droits de l'Homme tenue le 28 avril 2008, a permis également de former les membres des Comités de paix et de développement du département de Toulepleu (170 km de Duekoué) installés par l'Organisation internationale pour la migration (OIM). Cette activité organisée à l'intention des communautés autochtones Guérés avait pour objectif de faciliter le retour des allogènes (burkinabé, guinéens) dans cette localité qu'ils ont dû quitter du fait de la guerre. La situation actuelle d'accalmie à Toulepleu confirme la réussite de la cohésion sociale, résultat des efforts concertés du système des Nations Unies et des populations concernées.

A l'occasion de sa visite dans l'Ouest du pays, le Chef de la Division, Simon Munzu est intervenu au cours de la séance de sensibilisation de Diourouzon, département de Bangolo (ex-zone de confiance) pour aider à rechercher des solutions aux conflits fonciers entre autochtones Guérés et allogènes Burkinabés et Guinéens.

Deux tables rondes tenues les 29 et 31 octobre 2008 sur les libertés publiques et les droits politiques en période électorale à Man et à Duekoué, figurent au nombre des activités organisées par la Division. Ces activités qui s'inscrivent dans le cadre du processus de paix en cours ont permis d'informer les populations sur les normes internationales et nationales des droits de l'homme applicables avant, pendant et après les élections et d'éclairer la population de même que les acteurs locaux sur le rôle de chacun pour préserver un climat d'apaisement pendant cette période.

■ ■ ■



FIN DE L'ÉDITION 2008 DE LA TOURNÉE ARTISTIQUE POUR LA PAIX DE L'ONUCI AU PROFIT DES POPULATIONS IVOIRIENNES

La Tournée artistique pour la paix de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a pris fin, vendredi 24 octobre 2008, au palais de la Culture d'Abidjan, en présence de représentants de l'ONUCI, des agences et bureaux des Nations Unies, des autorités gouvernementales, administratives et traditionnelles de la Côte d'Ivoire, du corps diplomatique et de la société civile ivoirienne. L'apothéose de la Tournée, qui a duré plus de trois semaines, faisait également partie des activités marquant l'étape ivoirienne de la célébration de la Journée des Nations Unies à travers le monde.

Pour le Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, M. Abou Moussa, l'apothéose constituait une « cérémonie de communion qui célèbre la paix tant recherchée par tous les Ivoiriens, à travers l'Art et la Culture ». S'adressant aux artistes, il a ajouté qu'elle était une occasion pour toute la communauté onusienne en Côte d'Ivoire de « magnifier votre engagement à porter, le plus loin possible, des messages de paix, d'amour, de tolérance et de réconciliation. »

M. Moussa a souligné que les Nations Unies demeurent solidaires avec le peuple ivoirien jusqu'au retour définitif de la paix dans le pays. Il a également saisi l'occasion pour « remercier les populations qui ont, tout au long de cette tournée artistique, manifesté leur engagement à s'inscrire sur la route de la paix ».

La Tournée artistique pour la paix a débuté le 1er octobre à Bouna, dans l'extrême Nord-est du pays. Les artistes, accompagnés de fonctionnaires de l'ONUCI, ont visité 13 autres villes – Bondoukou, Adzopé, Toumodi, Ferkéssédougou, Korhogo, Bouaké, Odienné, Toubia, Man, Bangolo, Guiglo, Daloa et Gagnoa - avant de s'arrêter à Abidjan.

Une trentaine de groupes d'artistes –



Le Représentant Spécial Adjoint Abou Moussa (à gauche) et Jean Claude Tamo lors de la soirée d'apothéose © UN / ONUCI

chanteurs, groupes chorégraphiques, humoristes et groupes de théâtre – ont participé à la Tournée, qui a attiré des centaines, et souvent des milliers, de personnes - simples habitants, autorités administratives, chefs traditionnelles et autres – à chacune des étapes.

A chaque escale, des fonctionnaires de l'ONUCI ont informé la population sur des thèmes liés à leur travail, tels le désarmement, la démobilisation et la réinsertion et le processus électoral.

Ces sujets ont également été abordés par les artistes, qui ont aussi traité d'autres thèmes relatifs à la construction et à la consolidation de la paix, dont la réconciliation, la cohésion sociale, le pardon, la tolérance et les droits de l'homme en général ainsi que les droits de la femme, en particulier. Ils ont transmis leurs messages dans une multiplicité de langues et de styles

artistiques originaires de différentes régions du pays.

La Tournée présentait une mosaïque de manifestations d'art dans divers domaines, a fait remarquer le représentant du Ministère de la Culture, Bohi Hilaire, avant d'ajouter qu'elle constituait également un appel à l'intégration intercommunautaire et donc à la cohésion sociale, qu'il invitait les Ivoiriens à écouter. Remerciant l'ONU pour qui, a-t-il souligné, « aucun sacrifice n'est trop grand ou trop lourd pour ramener la Côte d'Ivoire sur la route de la paix définitive », M. Bohi a lancé un appel pressant aux Ivoiriens pour participer pleinement à l'effort de paix dans leur pays.

Si les prestations artistiques en elles-mêmes exprimaient des valeurs de paix, les artistes ont également adressé, lors de l'apothéose, des messages de paix à l'attention de la

société ivoirienne, tout comme l'ont fait des représentants d'autres groupes sur lesquels l'ONUCI s'appuie dans ses efforts de promotion de la paix : les femmes, les jeunes, les chefs traditionnels, les opérateurs économiques et les sportifs.

« On a traversé des moments difficiles [en Côte d'Ivoire] mais aujourd'hui on retrouve à nouveau notre amour, notre tolérance, notre réconciliation, » a fait remarquer l'humoriste Zongo. Quant à la

Reine Pélagie, une chanteuse de renom, elle a exprimé le vœu « Que la Côte d'Ivoire soit en paix, et le monde entier aussi ». Le directeur artistique de la Tigresse Sidonie, autre chanteuse renommée, a lancé l'appel suivant au nom de celle-ci : « La paix, un mot si petit mais si important. Ensemble, semons ce mot dans le cœur de tous les Ivoiriens ».

Gérard Amangoua, du réseau Global Compact Network-Côte d'Ivoire, a

souhaité, au nom des opérateurs économiques « Que la Côte d'Ivoire retrouve la paix tant recherchée ! ». Et la représentante des associations féminines, Mme Ladji Nicole, présidente de l'ONG Aide aux Femmes Démonies de Côte d'Ivoire, a recommandé ce message aux Ivoiriens : « Entretienons la flamme de la paix pour nos enfants et nos petits enfants qui nous regardent, inquiets pour leur devenir ! ».

Par Parfait Kouassi



Les hauts responsables des Nations Unies ont assisté ... © UN / ONUCI



... a une belle fête ... © UN / ONUCI



... aux couleurs ivoiriennes © UN / ONUCI

LE SPORT AU SERVICE DE LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE



Wilfried Lemke et Abou Moussa ont participé aux "foulés pour la paix" © UN / ONUCI

Le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, Wilfried Lemke a salué, le 27 octobre 2008, au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à Abidjan, le rôle du sport dans la promotion de la paix en Côte d'Ivoire.

M. Lemke a concluait d'une visite de cinq jours à l'issue d'une rencontre avec le Comité National Ivoirien (CNO), les fédérations nationales, les mouvements et les journalistes sportifs ivoiriens, des ONG s'appuyant sur le sport pour la paix afin d'apprécier leur engagement dans l'utilisation du sport au profit de la paix et appréhender les opportunités pour renforcer l'existant. « Je salue la façon dont la Côte d'Ivoire sort de la crise et le rôle joué par le sport », a déclaré M. Lemke, qui a rappelé que le sport est un facteur de rassemblement, ajoutant que sans la paix, il n'y a pas de développement.

Il a traduit aux organisations sportives,

l'engagement des Nations Unies à soutenir leurs projets. « Je ne peux pas vous promettre de l'argent. Mais je peux vous assurer que nous avons un grand engagement pour vous soutenir et pouvons trouver des réseaux, le cas échéant, pour mener à bien des projets durables », a-t-il dit, invitant les fédérations et les mouvements sportifs à prendre des initiatives. « Si vous avez un projet, écrivez-le et commencez-le. Le soutien pourra venir par la suite », a exhorté M. Lemke.

Les représentants des différentes fédérations et des mouvements sportifs s'exprimant à tour de rôle, ont traduit au Conseiller spécial du Secrétaire général, leur satisfaction pour l'engagement des Nations Unies dans l'utilisation du sport au service du développement et de la paix. Les fédérations ont notamment souligné le soutien constant de l'ONUCI aux activités sportives à travers la Côte d'Ivoire concourant, ainsi à la cohésion sociale.

« Je voudrais vous dire merci pour tout

ce que vous faites pour le sport. Nous resterons à vos côtés dans le cadre de votre mission de service de la paix », a déclaré Sory Diabaté, vice-président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) et Président de la ligue professionnelle de Côte d'Ivoire.

« Nous avons soutenu et continuerons de soutenir les fédérations pour faire la promotion de la paix par le sport », a indiqué, la Directrice du Bureau de l'Information Publique de l'ONUCI, Margherita Amodeo. « Le sport nous permet de communiquer et d'apaiser les tensions », a-t-elle ajouté, expliquant que les bureaux régionaux et les bataillons militaires de l'ONUCI organisent très souvent, des tournois de réconciliation dans leur sphère régionale.

Arrivé jeudi 23 octobre à Abidjan, M. Lemke a rencontré le Ministre ivoirien de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs, Dagobert Banzio. Par la suite, il a participé, avec à ses côtés Monsieur Abou Moussa, Représentant spécial



Wilfried Lemke a traduit l'engagement des Nations Unies à soutenir le sport pour la paix © UN / ONUCI

adjoint principal du secrétaire général de l'ONU, à un cross organisé à Koumassi par la Fédération Ivoirienne d'Athlétisme (FIA). Cette course dénommée, « la foulée des lagunes » a été rebaptisée « foulées de la paix ». A cette occasion, le Conseiller spécial a réaffirmé que : « les Nations Unies sont aux côtés de la Côte d'Ivoire sur le chemin de la paix et du développement ». Le Président de la FIA, M. Nicolas Débrimou, a offert à M. Lemke, le survêtement officiel des Eléphants athlètes qui ont participé aux Jeux Olympiques de Pékin pour « le remercier d'avoir accepté l'invitation à la participation de ce cross et pour la leçon de courage qu'il a donné durant tout le parcours ».

Lors de cette compétition, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a offert deux trophées « avançons sur la route de la paix ». Le premier pour la gagnante chez les minimes et le second, pour le premier coureur parmi les militaires ivoiriens. Des représentants de l'ONUCI civile et militaire ont également pris part à cette manifestation sportive ainsi que le 43ème BIMA, la Licorne et la Société Omnisports de l'Armée (SOA). Il faut noter que ce rendez-vous du sport et de

la paix, s'est déroulé en présence du Ministre Banzio et du maire de la commune de Koumassi, Ndohi Raymond, visiblement heureux.

M. Lemke a visité samedi 25 octobre, un programme « VIH et sport » à Abobo, un quartier populaire d'Abidjan où des jeunes encadrés par des moniteurs, reçoivent un enseignement sur les bons comportements à avoir pour éviter d'être contaminés.

Bouaké a constitué une autre étape du séjour de M. Lemke. La délégation venue d'Abidjan a été accueillie par les autorités locales ainsi que des fonctionnaires civils et militaires de l'ONUCI. Plus de 200 judokas ont réservé un accueil émouvant et chaleureux à la délégation venue d'Abidjan. Des démonstrations de chutes avant, arrière, latérale ont meublé la partie technique. « Je remercie l'ONU car depuis que l'ONUCI est en Côte d'Ivoire, elle a fait preuve de solidarité pour nous aider à nous en sortir. » a dit Maître Salama, qui enseigne au club sportif de Bouaké. A terme, des jeunes judokas doivent être réinsérés par le biais du sport. « Je veux travailler pour le judo pour la paix », a affirmé le maître des lieux. M. Lemke, a saisi cette occa-

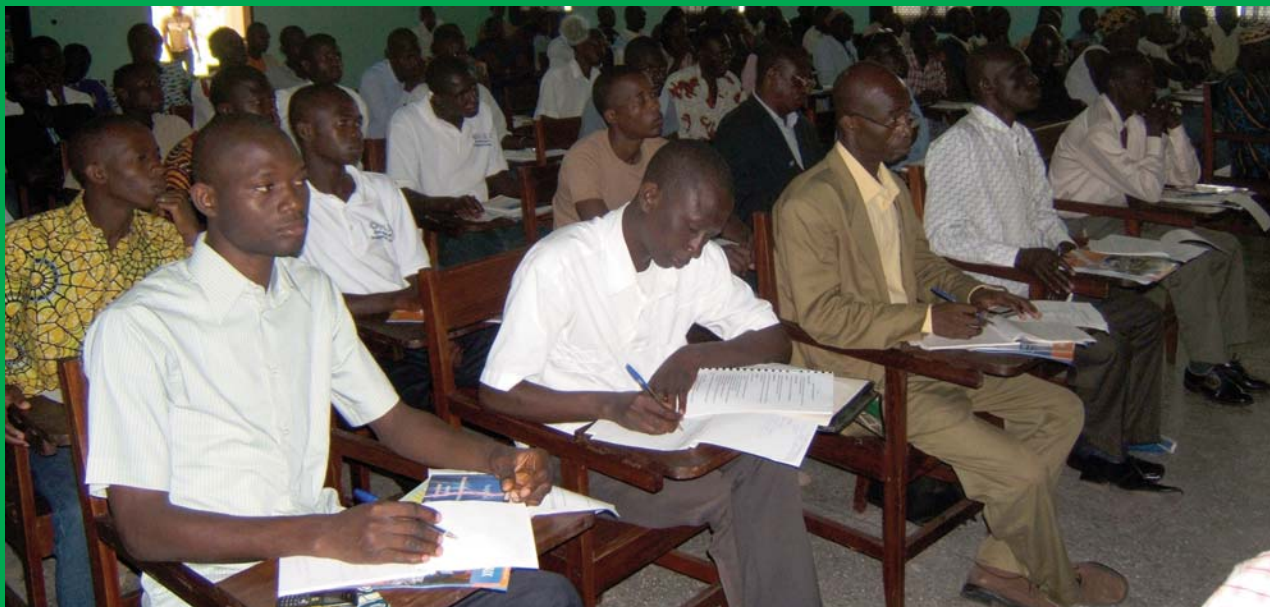
sion pour dire que « le sport rassemble les gens de manière pacifique » et a rappelé le rôle qui est le sien : « continuer à mobiliser le monde du sport en encourageant de manière systématiquement et cohérente le recours du sport pour favoriser le développement et la paix ».

M. Lemke a rencontré le Président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Jacques Anouma. Cette visite de courtoisie leur a permis d'échanger de l'utilisation du sport pour la paix. M. Anouma a demandé à son illustre hôte une implication des Nations Unies à travers sa mission en Côte d'Ivoire dans la réussite du premier championnat d'Afrique de football destiné aux joueurs évoluant sur le continent africain. Le Président de la FIF, au nom de son comité directeur, a offert à M. Lemke un fanion de l'équipe nationale et le maillot de l'équipe nationale olympique.

Avant de quitter Abidjan, lundi pour poursuivre sa tournée africaine au Cameroun, M. Lemke a rendu une visite de courtoisie au Ministre ivoirien des Affaires étrangères, M. Youssouf Bakayoko.

Par Parfait kouassi

L'ONUCI FORME LA SOCIÉTÉ CIVILE DE BONDOUKOU À LA COHÉSION SOCIALE ET À LA CULTURE DE LA PAIX



Une vue des participants au séminaire de Bondoukou © UN / ONUCI

A l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé vendredi 24 octobre à Bondoukou, un séminaire de formation à l'attention de la société civile sur le thème : « La contribution du système des Nations Unies au renforcement de la cohésion sociale dans le Zanzan ».

Le point focal de l'ONUCI à Bondoukou, Mme Anita Quenod, a félicité les participants de la localité pour leur présence massive et a souhaité que ce séminaire puisse leur permettre de dégager des pistes de solutions aux barrières qui empêchent une bonne cohabitation pacifique dans le département. Mme Quenod a réitéré l'engagement de l'ONUCI à soutenir toutes les initiatives en faveur de la paix.

Le chef du bureau de l'Information publique de Bondoukou, Salvator Ndbazerutse a, de son côté, présenté les objectifs de ce séminaire qui s'inscrit dans le cadre des activités quotidi-

ennes de l'ONUCI notamment la sensibilisation des populations de Côte d'Ivoire au retour à la paix. Rappelant les signes de manque de cohésion sociale observés ces derniers temps dans le département de Bondoukou, il a indiqué que l'objectif visé par ce séminaire n'était pas de revenir sur les causes des violences mais d'échanger sur les voies et moyens, les stratégies à prendre, les comportements à adopter en vue de pouvoir mieux cohabiter pacifiquement.

« Les participants, qui proviennent de différents milieux socioprofessionnels : jeunes, femmes, chefs coutumiers, ONGs, partis politiques,... vont réfléchir sur la contribution de uns et des autres pour promouvoir la cohésion sociale dans notre département », a-t-il souligné.

Il a indiqué que ce séminaire devrait permettre aux participantes d'être capables de réfléchir aux stratégies de lutte contre les violences faites à leur égard et d'être de vrais vecteurs de la paix et de la cohésion sociale dans leurs foyers respectifs. S'informer, se former et

former les autres à la culture de la paix et à la lutte contre les violences faites aux femmes afin d'arriver à vivre en parfaite harmonie en famille et dans la communauté, tel est en substance l'objectif principal du séminaire, a-t-il conclu.

« Droit de l'Homme : instrument de paix, Problématique de la cohésion sociale dans le Zanzan, Promotion de la culture de la paix et gestion pacifique des conflits, Education citoyenne en période électorale, et Stratégie de communication pour le changement de comportement sont les cinq thèmes sur lesquels ont travaillé les séminaristes. Cette formation a réuni plus de 70 représentants d'ONG, d'associations de jeunes et de femmes, de partis politiques, des membres de la société civile et des chefs traditionnels.

Les représentants de quatre agences du système des Nations Unies (PNUD, PAM, OCHA, UNICEF) qui étaient présentes audit séminaire ont tour à tour présenté les activités de leurs agences respectives.

Par Malan Aka

L'ONUCI ENCOURAGE LA PAIX À TENGRELA

Le forum itinérant de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a été chaleureusement accueilli le 30 octobre à Tengrela, à 850 km au nord d'Abidjan. L'événement a permis le rapprochement de la Mission avec la population de cette ville ivoirienne, située à environ 7 km de la frontière avec le Mali.

La délégation de l'ONUCI, composée des sections et des divisions de l'Information Publique, des Affaires Civiles, des Droits de l'Homme, de la Protection de l'Enfance, du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), de l'Assistance Electorale ainsi que de la Police et des observateurs militaires, a expliqué aux populations ses activités quotidiennes pour contribuer au retour de la paix en Côte d'Ivoire.

Le Maire de Kanakono, M. Sylla Adama, a salué la visite de l'ONUCI dans la localité en indiquant que cela donnait l'occasion d'évoquer les difficultés de la région. Il a appelé la population de Tengrela à oublier les rancœurs et à prêcher l'amour et la tolérance, tout en préservant la cohésion sociale.

Le Commandant du secteur, Soumahoro Adama, représentant des Forces Nouvelles, a salué l'initiative de l'ONUCI et l'a invitée à multiplier ses fora d'échange avec les populations « afin que tous les Ivoiriens aillent à la Paix ». Le Commandant Adama a dit merci au Président de la République et au Premier Ministre, pour avoir trouvé une solution à la crise ivoirienne à travers la signature des accords politiques de Ouagadougou.

S'exprimant au nom de la société civile, M. Sanogo Zié a félicité l'ONUCI pour avoir organisé ce forum « nécessaire à la sortie de crise en Côte d'Ivoire » et a encouragé la poursuite des missions de maintien de la paix des Nations Unies.

M. Sanogo en a profité pour soumettre



Notables de Tengrela © UN / ONUCI

une série de doléances à la délégation onusienne. Il a soulevé, entre autres, les problèmes d'électricité, d'eau, d'infrastructures routières et d'équipement sanitaire. Il a aussi demandé aux Nations Unies d'apporter une solution aux graves problèmes de l'analphabétisme. M. Sanogo a conclu en indiquant que la création d'entreprise de transformation des produits locaux et la mise en place des microprojets dans le domaine de l'agriculture restent les principales préoccupations des populations de Tengrela.

Le chef de la délégation de l'ONUCI, M. Kenneth Blackman, a vivement remercié les populations de Tengrela, au nom du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, pour leur hospitalité et l'opportunité qu'elles donnent d'échanger avec elles. Il a réitéré le soutien sans faille de l'ONUCI à appuyer la mise en œuvre des accords politiques de Ouagadougou, tout en précisant que pour obtenir une paix définitive en Côte d'Ivoire, les populations doivent s'appropriier les valeurs de tolérance, d'amour et de coexistences pacifique.

M. Blackman a assuré les populations de l'engagement de l'ONUCI à soutenir

toutes les initiatives de consolidation de la paix des ivoiriens, que ce soit au niveau des chefs traditionnels, des femmes, de la jeunesse ou des ONG. Il a rappelé que certaines étapes cruciales comme l'identification, le recensement électoral, le redéploiement complet de l'administration de l'Etat et le DDR bénéficient de l'appui de l'ONUCI mais ne connaîtront de succès total qu'avec une implication de tous les ivoiriens ».

« Je félicite vraiment l'ONUCI pour ces actions [en faveur de la population ivoirienne] qui se font bien souvent dans le silence mais qui sont extrêmement fructueuses », a déclaré le Préfet de Région, M. Issa Coulibaly, remerciant l'ONUCI pour toutes ses réalisations en faveur du retour de la paix et du bien-être des populations de Côte d'Ivoire.

L'ONUCI organise des fora d'échange avec les populations sur l'ensemble du territoire ivoirien depuis 2005. A la veille de ces événements, elle tient des ateliers avec les chefs traditionnels, les femmes et la jeunesse afin de cerner les problèmes rencontrés par ces groupes-cibles et mettre en place des programmes d'appui.

Par Kebe Yacouba